

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 74 (1923)
Heft: 10

Rubrik: Nos morts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à chacune de ces pépinières. Doivent-elles être restreintes et nombreuses, réparties de ce fait sur tout le pays, ou bien doit-on préférer de grandes stations pour la culture des plants forestiers ? La question, par le fait qu'elle est extrêmement récente, ne peut se résoudre avec certitude.

Tout en travaillant avec ardeur aux boisements, les autorités compétentes font un effort considérable en vue de la conservation des forêts privées et de l'augmentation de leur rendement. L'intérêt de toute la nation doit être éveillé et celle-ci doit se rendre compte de l'importance des questions forestières. En 1920, une vaste exposition forestière organisée à Londres attira l'attention du public sur la production et la consommation du bois. A part cela, la „Forestry Commission“ travaille sans relâche, aussi par le moyen de publications de tous genres, au développement de la sylviculture anglaise.

Et maintenant, qu'adviendra-t-il de cette immense entreprise commencée avec tant d'ardeur ? L'avenir seul nous l'apprendra. Une chose cependant est certaine : en Angleterre aussi la sylviculture a acquis une importance qu'il est impossible de méconnaître.

(Traduit par M. Ch. Gut, stagiaire forestier.)

(Conférence faite, durant le semestre d'hiver 1922/23, aux exercices du cours de „Politique forestière“, à l'Ecole forestière de Zurich.)

NOS MORTS.

† Charles von Moos, inspecteur forestier d'arrondissement.

M. Ch. Moos, inspecteur forestier d'arrondissement à Lucerne est décédé vendredi 13 juillet, terrassé brusquement par une attaque, au moment où il se disposait à partir pour une tournée de service. Il est mort au devoir, à l'âge de 64 ans. Les nombreux collègues et amis de ce galant homme et de cet excellent forestier seront bien affectés par la triste nouvelle.

Sorti de l'Ecole forestière de Zurich en 1878, M. von Moos fait son stage à Morat chez M. H. Liechti pour lequel il devait conserver une véritable vénération. Puis, domicilié à Morat, il fonctionne quelques années dans le canton de Fribourg comme expert forestier. Vers 1885, la corporation de la ville de Lucerne l'appelle comme gérant de son domaine forestier (1162 ha). Il y fit montre de la plus belle activité, faisant construire en particulier plusieurs chemins, puis de nombreux barrages pour lutter contre les dégâts des petits torrents qui labourent les flancs du Pilate. C'est pendant cette période de l'activité de M. von Moos que nous eûmes le plaisir de faire, durant les vacances d'été de 1889, un instructif stage sous ses ordres. Quel plaisir c'était de parcourir forêts

et pâtrages en l'aimable compagnie de cet homme dont la réelle compétence professionnelle était rehaussée par une modestie charmante. Nous avons gardé de ces quelques mois passés à Lucerne, à étudier sous la direction de M. von Moos, le souvenir le meilleur.

En 1897, M. von Moos quitte son poste communal et entre au service de l'Etat lucernois comme inspecteur du 1^{er} arrondissement. Il a revêtu ces fonctions jusqu'à sa mort.

Les difficultés dans cet arrondissement, où la forêt privée recouvre le 65 % de l'étendue boisée totale, ne devaient pas lui manquer. Il sut



y faire front courageusement; il fut un fonctionnaire zélé et hautement consciencieux. Comme marque de reconnaissance pour ses bons et loyaux services, le Conseil d'Etat lui avait remis une adresse de remerciement, en 1922, lors du 25^e anniversaire de son entrée au service de l'Etat.

Monsieur von Moos, que sa chère épouse avait précédé dans la tombe voilà longtemps déjà, ainsi que deux de ses fils, laisse une belle famille de onze enfants. Il leur a donné le réconfortant exemple d'une vie consacrée en entier au devoir. Nous leur adressons l'expression de notre bien respectueuse sympathie.

Et à vous, cher ancien maître, merci encore, du fond du cœur, pour la sollicitude affectueuse témoignée au jeune stagiaire de 1889; votre souvenir nous restera toujours précieux. Reposez en paix! *H. Badoux.*